

## Baromètre janvier 2005 du greffe du Tribunal de commerce de Paris

L'indicateur de référence de la vie économique des entreprises de la capitale

### La tendance du mois : confirmation de l'assainissement de la situation des entreprises parisiennes

**INDICATEUR QUALITE du SERVICE GREFFE pour janvier 2005**  
Délai d'immatriculation des entreprises au Registre du commerce : 0,99 jour

#### Tableau de bord : indicateurs clés de l'économie parisienne pour 2005

Indicateur de variation janvier 2005 / janvier 2004	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 299 505, soit 2 358 de plus qu'en janvier 2004	+0,79%	
Les immatriculations d'entreprises		-1,41%
Les immatriculations de SARL à libre capital social	+42,21%	
Les prêts bancaires accordés aux entrepreneurs	+13,37%	
L'endettement fiscal des entreprises		-34,35%
L'endettement social des entreprises		-31,63%
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires		-2,07%

**Un bilan assez satisfaisant pour l'économie parisienne.** « La tendance à la baisse des décisions d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires s'est confirmée en janvier : 378 jugements ont été rendus par le Tribunal de commerce de Paris, soit une diminution de 2,07% par rapport à janvier 2004. Ce bon résultat s'accompagne d'une baisse des effectifs salariés concernés (-69,8%) et du passif cumulé déclaré au greffe (-38,12%) en comparaison avec janvier 2004. La forte mobilisation du greffe et du Tribunal de commerce de Paris dans la Prévention des difficultés œuvre en faveur des entreprises parisiennes. L'indicateur de janvier 2005 montre que 73,7% des entreprises concernées par la Prévention continuent leur activité. Venant confirmer ces éléments, janvier 2005 se caractérise par une baisse de l'endettement fiscal et social des entrepreneurs, une augmentation des investissements, ainsi qu'une création d'entreprises toujours soutenue par le dynamisme des immatriculations de SARL à libre capital (+42,21% par rapport à janvier 2004). »

**Le greffe poursuit son objectif au service des entreprises et du Tribunal de commerce.** Dans le cadre de la démarche qualité qu'il a entreprise, le greffe s'est engagé à améliorer la satisfaction de ses clients en termes d'accueil et de délais, qui s'est concrétisée par l'obtention de la certification ISO 9001 (version 2000) en juillet 2004. En janvier 2005, les nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce dans un délai de 0,99 jour<sup>1</sup>. En outre, 1 702 entrepreneurs ont participé à des entretiens directs ou téléphoniques avec le greffe dans le cadre d'actions « écoute clients », d'information des créateurs d'entreprise et d'orientation des nouveaux dirigeants.

<sup>1</sup> La Loi impose au greffier de contrôler juridiquement les dossiers d'immatriculation dans un délai d'un jour franc ouvrable (cet indicateur se définit ainsi : jour n+1 jusqu'à minuit).



## IMMATRICULATIONS D'ENTREPRISES : LA TENDANCE DU MOIS

**Légère baisse des créations : -1,41% par rapport à janvier 2004**  
**450 SARL à libre capital ont été immatriculées en janvier 2005, soit une hausse de 42,21% par rapport à janvier 2004**

2 655 nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce le mois dernier, soit une légère baisse de 1,41% par rapport à janvier 2004.

En janvier, à l'instar des derniers mois, les immatriculations de SARL à capital social libre, autorisées par la Loi pour l'Initiative Economique du 1<sup>er</sup> août 2003, ont continué à soutenir la création d'entreprises : 450 SARL de ce type ont été créées le mois dernier, soit une hausse de 42,21% par rapport à janvier 2004. Dotées d'un capital moyen de départ de 2 475 €, les SARL à libre capital représentent désormais 27,74% des immatriculations de SARL au Registre du commerce. Les deux activités les plus fréquemment exercées par les SARL à libre capital sont les prestations de services ou de conseil (25,41%) et le commerce (21,21%).



## PROFIL DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS PARISIENS LA TENDANCE DU MOIS

**Rajeunissement des créateurs d'entreprises :**  
**L'âge moyen s'établit à 43,3 ans pour les femmes et à 43 ans pour les hommes en janvier 2005**

La principale tendance relevée en janvier 2005 est le léger rajeunissement de la pyramide des âges, déjà observée depuis quelques mois. Les nouveaux créateurs de janvier 2005 sont âgés de 43,2 ans en moyenne, contre 44 ans en janvier 2004.

Les autres tendances observées sont les suivantes :

### Davantage de créateurs d'entreprises de moins de 35 ans en janvier 2005

- 5,21% des créateurs ont moins de 25 ans, en hausse de +0,7 point par rapport à janvier 2004
- 24,84% ont entre 26 et 35 ans, soit une augmentation de 2,1 points en comparaison avec janvier 2004.
- Les jeunes femmes entrepreneures âgées de 25 à 35 ans sont un peu plus nombreuses en janvier 2005. Elles représentent 8,18% des créateurs, en hausse de 0,2 point par rapport à janvier 2004.

### Moins d'entrepreneurs « seniors »

- En janvier 2005, 16,25% des créateurs ont 56 ans et plus, soit une diminution de 1,1 point par rapport à janvier 2004.
- Les hommes entrepreneurs sont largement majoritaires, soit 71,7%, et leur nombre enregistre une augmentation de 0,7 point en comparaison avec janvier 2004.

### Moins de femmes entrepreneurs

- Elles sont moins nombreuses (27,20% des créateurs, soit une baisse de 0,3 point) mais plus jeunes. Leur âge moyen s'établit à 43,36 ans, en baisse de 0,7 point par rapport à janvier 2004
- Elles sont bien représentées chez les jeunes de moins de 25 ans (28,13%), et les 46-55 ans (28,93%).

## Pyramide des âges des créateurs d'entreprises:

	2005			2004		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
Moins de 25 ans	5,21%	28,13%	71,88%	4,45%	32,74%	67,26%
Entre 26 et 35 ans	24,84%	27,05%	72,95%	22,69%	28,99%	71,01%
Entre 36 et 45 ans	31,19%	25,59%	74,41%	30,56%	25,52%	74,36%
Entre 46 et 55 ans	22,52%	28,93%	70,16%	24,93%	27,01%	72,67%
Supérieur à 56 ans	16,25%	27,82%	71,68%	17,37%	28,57%	70,98%



### RADIATIONS D'ENTREPRISES DU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS

**Baisse des radiations volontaires de -7,11%**  
**Mais augmentation de 33,22% des radiations d'office<sup>2</sup> par rapport à janvier 2004**

901 dirigeants ont volontairement radié leur entreprise du Registre du commerce en janvier 2005, soit une diminution de 7,11% par rapport à janvier 2004. Venant s'ajouter à ces radiations volontaires, le greffe a procédé à 790 radiations d'office, soit +33,22% en comparaison avec janvier 2004, en vue d'apurer le Registre du commerce des entreprises ayant cessé leur activité à la suite d'un déménagement, d'une procédure de liquidation judiciaire ou à la suite d'irrégularités constatées (non-production de pièces justificatives par exemple). Au total, 1 691 entreprises ont été radiées en janvier 2005, en augmentation de 8,19% par rapport à janvier 2004.



### INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES OU CREDITS BANCAIRES : LA TENDANCE DU MOIS

**Hausse des investissements des entreprises (+13,26%),**  
**et des prêts bancaires accordés aux entrepreneurs (+13,37%)**  
**en janvier 2005 par rapport à janvier 2004**

En janvier 2005, 692 inscriptions de fonds de commerce et outillage ont été déposées auprès du greffe, dont 678 pour garantir des prêts bancaires, soit une augmentation de 13,26% en comparaison avec janvier 2004.

La hausse des inscriptions correspondant à des prêts bancaires semblent indiquer que les nouveaux entrepreneurs de janvier 2005 ont davantage gagné la confiance des banques que leurs prédécesseurs de janvier 2004. Les fonds prêtés vont être utilisés à acquérir un fonds de commerce, effectuer des travaux de rénovation dans un local commercial ou acheter le matériel nécessaire à l'exploitation d'une activité.

<sup>2</sup> Le greffier procède à la radiation d'office des entreprises pour différents motifs, qui sont les suivants : clôture des opérations de liquidation pour les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire, radiation par ordonnance du juge-commis à la surveillance du Registre du commerce en raison de diverses irrégularités, transferts de sièges sociaux...



### ENDETTEMENT FISCAL ET SOCIAL <sup>3</sup> : LA TENDANCE DU MOIS

**Baisse de 31,63% des inscriptions de privilèges de la Sécurité Sociale  
et de 34,35% des inscriptions de privilèges du Trésor public  
en janvier 2005 par rapport à janvier 2004**

**L'endettement social des entrepreneurs parisiens** enregistre une baisse en janvier. L'Urssaf ou les caisses de retraite ont inscrit 2 830 inscriptions de privilèges auprès du greffe correspondant à des cotisations sociales impayées, soit une baisse de 31,63% par rapport à janvier 2004. En valeur, le montant cumulé de ces inscriptions s'élève à 117 850 000 €. Il enregistre une augmentation de 294,58% en comparaison avec janvier 2004.

**Avec 388 inscriptions de privilèges du Trésor public prises auprès du greffe, l'endettement fiscal des chefs d'entreprises parisiens** diminue également de 34,35% en janvier 2005 en comparaison avec janvier 2004. En valeur, les sommes conservées par le greffe, soit 81 190 000 €, baissent de 45,75% par rapport à janvier 2004.



### JUGEMENTS D'OUVERTURE DE REDRESSEMENT ET DE LIQUIDATION JUDICIAIRES : TENDANCE DU MOIS

**Baisse des jugements d'ouverture en janvier 2005 : -2,07%  
par rapport à janvier 2004**  
**Diminution de 38,12% du passif cumulé et de 69,87% des effectifs salariés concernés  
en comparaison avec janvier 2004**

En janvier 2005, 378 décisions d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires ont été prononcées par les juges du Tribunal de commerce de Paris, contre 386 en janvier 2004, soit une baisse de 2,07%.

#### ❖ **Baisse du passif cumulé déclaré au greffe : -38,12% en janvier 2005**

En janvier 2005, les entreprises défailtantes ont déclaré un passif cumulé de 82 987 500 €, ce qui représente un passif moyen de 219 500 €. En données corrigées <sup>4</sup>, c'est à dire en excluant les entreprises importantes, soit 6 sociétés en janvier 2005, le passif s'élève à 65 936 000 €, en diminution de 38,12% par rapport à janvier 2004.

#### ❖ **Baisse de 69,87% des effectifs salariés directement concernés par les procédures collectives**

La baisse du passif s'accompagne d'une diminution des effectifs salariés directement touchés en janvier. 790 personnes ont été concernées par les redressements et les liquidations judiciaires du mois dernier, soit une diminution de 69,87% par rapport à janvier 2005 en données corrigées.

<sup>3</sup> Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

<sup>4</sup> Les données corrigées s'obtiennent en soustrayant les passifs déclarés et les effectifs salariés des entreprises qui entrent dans le cadre du régime « général » des procédures collectives. Ce régime englobe les entreprises qui disposent d'un chiffre d'affaires supérieur à 3 048 980 € et/ou employant au moins 50 salariés. Un régime dit « simplifié » est appliqué aux entreprises qui se situent en dessous de ces seuils.

Les trois branches d'activité les plus touchées en janvier 2005 ont été les suivantes :

- industrie manufacturière, avec 257 emplois, soit +76% par rapport à janvier 2004
- commerce, avec 182 emplois, soit +26,39% en comparaison avec janvier 2004
- services aux entreprises, soit 126 emplois, en diminution de 84,76% par rapport à janvier 2004

#### ❖ Les décisions d'ouverture en janvier 2005 à l'encontre d'entreprises importantes

6 entreprises importantes, qui employaient 310 salariés, ont fait l'objet d'une décision d'ouverture de procédures collectives en janvier 2005. Elles ont cumulé un passif de 17 051 187 €.

Deux entreprises exerçaient dans le négoce d'objets et de biens divers, elles employaient 71 personnes. Trois entreprises, avec un effectif total de 206 salariés, étaient engagées dans l'industrie manufacturière. Elles fabriquaient et commercialisaient des vêtements, des tissus, et des articles d'orfèvrerie.

La 6<sup>ème</sup> entreprise, qui exerçait une activité d'imprimerie et d'édition, a été mise en redressement judiciaire par le Tribunal de commerce de Paris. 33 salariés sont directement touchés par cette procédure.



#### PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES : LA TENDANCE DU MOIS

**Baisse de 8,54% des détections d'entreprises potentiellement en difficulté  
Mais hausse de 27,22% du nombre d'entretiens accordés par les Juges  
de la Prévention par rapport à janvier 2004**

182 nouvelles entreprises présentant des signes de difficulté ont été détectées par le greffe en janvier 2005, soit une diminution de 8,54% par rapport à janvier 2004. Venant compléter cette détection, les Juges du Tribunal de commerce de Paris ont reçu 215 chefs d'entreprises parisiens en janvier en vue de faire le point, de solutionner les difficultés rencontrées et de sauvegarder les emplois, soit une augmentation de 27,22% par rapport à 2004.

#### ❖ Hausse de 3,99% des effectifs salariés concernés par la Prévention des difficultés

Fin janvier 2005, 9 752 salariés étaient directement concernés par les détections, ce qui représente une hausse de 3,99% par rapport à la même période en 2004. Ces dossiers sont en cours d'examen par les juges.

Les principales caractéristiques de ces entreprises potentiellement en difficulté sont les suivantes :

- 66,2% sont des SARL, 19,3% des sociétés anonymes, 2,1% des commerçants qui exercent en nom propre, et 1,1% des sociétés en nom collectif
- 27,5% ont moins de 5 ans d'existence, 33,10% de 5 à 10 ans, 25,20% de 10 à 20 ans, et 14,3% plus de 20 ans.

Toujours à fin janvier 2005, les branches d'activité les plus touchées sont :

- les prestations de services et de conseil aux entreprises, soit 29,3% des entreprises concernées
- le commerce, soit 22,8%
- l'hôtellerie et la restauration, soit 14,8%

En 2005, Le Tribunal de commerce de Paris poursuit ses actions de mobilisation en faveur du sauvetage des entreprises parisiennes. Les statistiques du mois dernier portant sur les affaires en cours indiquent que 73,7% des entreprises concernées par la Prévention poursuivent leur activité.